

# Hermenches Magazine



No 03 - Juin 2025

## INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

### A vous les Colombes !

Nous y sommes enfin parvenus !

Après plus d'un an et demi de travaux, de bruits, de poussière, de tuyaux, de pelleteuses et de tronçons fermés... **la rue du Village est flambant neuve !**

### Une histoire à raconter...

Dans quelques années, un petit garçon, témoin quotidien du chantier – du carrefour du Battoir jusqu'aux sorties du village – racontera peut-être ses souvenirs « des engins vrombissants, des tas de sable, des ouvriers souriants qui lui faisaient signe, et des pauses bien méritées dans son pousse-pousse sous l'œil de sa maman ».

Peut-être qu'un jour, il nous soufflera quelques "tuyaux" oubliés par nos plans officiels !

### Un chantier d'envergure, pour un village à taille humaine

- ◆ Nouvelle chaussée et trottoirs
- ◆ Réseau d'eau et canalisations entièrement rénovés
- ◆ Éclairage LED moderne
- ◆ Marquage au sol sécurisé

### Et maintenant ? Place à la fête !

Avant de tourner définitivement la page de ce chantier, **nous vous invitons à partager un moment festif.**

**Venez nombreux !** Pour fêter cette étape importante de la vie de notre village. Un moment de partage, simple et chaleureux, comme on les aime à Hermenches.

La Municipalité



## AGENDA DES EVENEMENTS 2025

### Séances de Municipalité

Les séances de la Municipalité se tiennent toutes les 2 semaines.

### Conseil général

Jeudi 19 juin à 20h00

### Fermeture de l'administration

Du 18 août au 1er septembre

### Inauguration rue du Village

Samedi 12 juillet

### Abbaye 2025

Jeudi 17 juillet au lundi 21 juillet

### 39e tir du 1er août

Mercredi 16 au 26 juillet

### Fête du 1er août

### Voyage sonore - découverte

Lundi 30 juin

Mardi 22 juillet

Jeudi 28 août

## MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

# Inauguration de la rue du Village

**Samedi 12 juillet 2025**

Après plusieurs mois d'importants travaux, la rue du Village et ses infrastructures sont enfin terminées. **Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à cette journée festive qui débutera par une partie officielle organisée au battoir.** Elle sera suivie par la découverte de la rue.

Lors de votre cheminement vous aurez la possibilité de vous restaurer dans les différents stands tenus par les sociétés locales. Venez nombreux partager ce moment de convivialité.

### Programme de la journée

**11h30**

#### **Partie officielle au battoir**

Daniel Ruch, Conseiller National

Loïc Bardet, Député au Grand Conseil

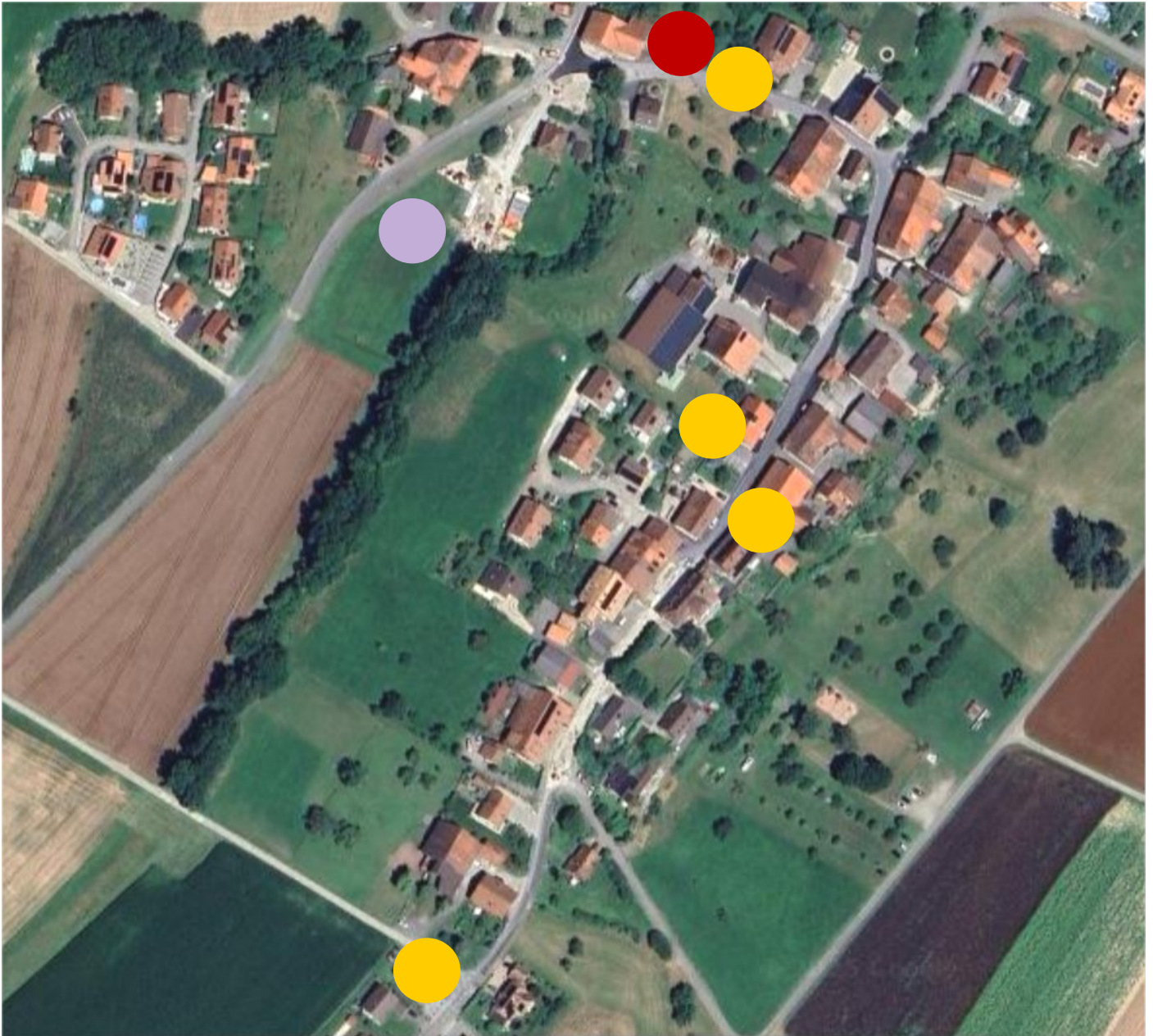
Sylvain Crausaz, Syndic




**Ouverture des buvettes** (boissons et nourriture offerts)

**12h00**

#### **Découverte de la rue du Village**





-  Zone de parcage invités
-  Partie officielle
-  Stands

**La Municipalité vous invite à installer vos décorations prévues pour l'Abbaye déjà à l'occasion de l'inauguration de la rue du Village.**

## MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE



### Abbaye d'Hermenches 2025

du jeudi 17 au lundi 21 juillet



Les sociétés de l'Abbaye et de la Jeunesse sont heureuses de vous communiquer le programme détaillé de notre prochaine fête.

#### JEUDI 17 JUILLET

dès 18h Ouverture du caveau et de la tonnelle  
dès 19h Soirée crêpes (pas d'inscription nécessaire)

#### VENDREDI 18 JUILLET

17h à 19h Tir au stand, buvette  
dès 18h Ouverture du caveau et de la tonnelle  
dès 20h Repas au refuge organisé par l'Abbaye, ouvert à tous  
Menu : Filets mignons, sauce champignons, pommes rissolées, courgettes sautées

#### SAMEDI 19 JUILLET

09h à 17h Tir au stand, buvette avec restauration à midi  
15h à 17h Tir des jeunes au village (selon détails plus loin)  
dès 18h Ouverture du caveau  
20h Cortège & levée des danses par la Jeunesse  
Puis Bal avec l'orchestre "Fandango" au battoir

#### DIMANCHE 20 JUILLET

10h30 Vin d'honneur dans les jardins du Château  
11h15 Couronnement des Roys, puis cortège  
12h15 Partie officielle et banquet au battoir  
20h00 Cortège & levée des danses par la Jeunesse  
Puis Bal avec l'orchestre "Fandango" au battoir

#### LUNDI 21 JUILLET

dès 18h Soirée villageoise au battoir (ouvert à tous)  
19h30 Repas : langue de bœuf, sauce aux câpres, riz, glace et café  
Menu à 30.- (15.- pour enfants jusqu'à 14 ans)  
Uniquement sur inscription (jusqu'au jeudi 10 juillet) auprès de Lucie Dutoit au 078 608 93 06  
Grillades possibles pour les personnes qui n'aiment pas la langue  
Puis Animation musicale et divertissement par la Jeunesse

**Durant toute la fête** Tonnelle et restauration au battoir  
Animation foraine dès 15h, samedi, dimanche et lundi

## MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

### Concours de décoration

Comme il est de tradition, un concours de décoration des maisons du village est organisé par l'Abbaye et la Jeunesse.

**Dans ce cadre, vu l'inauguration de la rue du village, la Municipalité souhaite que les maisons soient déjà décorées pour le samedi 12 juillet.**

Un jury neutre parcourra le village le dimanche après le banquet afin de distinguer les maisons les plus joliment décorées. Les résultats seront dévoilés lors de la soirée villageoise du lundi soir.

\*\*\*\*\*

### Nouveaux membres de l'Abbaye

Selon les statuts de la société, les personnes, hommes ou femmes, âgées de 16 ans dans l'année civile, peuvent faire partie de l'Abbaye d'Hermenches. Les modalités d'inscriptions se déroulent au stand durant la fête ou par avance auprès du caissier, Cédric Crausaz, qui se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour faire partie de l'Abbaye d'Hermenches, un nouveau membre devra payer :

- ♦ une finance d'entrée de CHF 40.-,
- ♦ un cordon distinctif de CHF 25.-,
- ♦ la carte de fête (y compris cotisations) d'un montant de CHF 100.-.

\*\*\*\*\*

### Entraînement au tir, stand d'Hermenches

Des entraînements sont possibles les mercredis 25 juin, 2 et 9 juillet.

La Société de tir **exclu totalement les entraînements le mercredi 16 juillet** (organisation du tir du 1<sup>er</sup> août).

**Le stand ne sera pas ouvert.**

\*\*\*\*\*

### Tir des jeunes

Un tir des jeunes aura lieu le **samedi 19 juillet, de 14h à 17h**, dans la grange de Jean-Charles Corthésy, au centre du village. Il est destiné à tous les enfants d'Hermenches ainsi qu'aux enfants des membres, âgés de 4 à 15 ans (nés entre 2010 et 2021).

Les inscriptions seront prises sur place / 3 catégories d'âge seront organisées / les plus petits tireront des fléchettes.

Tous les enfants participants recevront un prix.

Les résultats seront proclamés le samedi soir lors de la levée des danses.

Un roy ou une reine des jeunes sera couronné lors de la partie officielle du dimanche matin. Tous les participants seront invités à participer au cortège

La Jeunesse tiendra une buvette.

Nous nous réjouissons de partager cette grande fête avec vous.

Sociétés de l'Abbaye et de la Jeunesse

## MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

### 39ème Tir du 1er août

Stand de tir d'Hermenches (La Goille)

#### Plan de tir 2025 - dates et heures :

Mercredi 16 juillet	17h00 à 20h30 - tir avancé
Mercredi 23 juillet	16h00 à 20h30
Jeudi 24 juillet	16h00 à 20h30
Vendredi 25 juillet	14h00 à 20h30
Samedi 26 juillet	9h00 à 12h00

#### Buvette

Petite restauration / Steak & Boissons



## Fête nationale du 1er août

Tous les habitants du village sont cordialement invités à partager le repas offert par la commune, qui cette année sera organisé par la Jeunesse et servi à la salle du battoir. Pour les personnes résidant hors du village, des repas peuvent être achetés sur place.

**A partir de 18h30**

Accueil et repas

**21h00**

Partie officielle au battoir

suivie du

Feu du 1er août



### BOIS DE FEU

Nous vous rappelons que la Municipalité ne procède plus au ramassage des branches et du bois chez les privés.

Aucun dépôt de bois ne peut être effectué sans autorisation de la Municipalité.

Nous vous remercions de prendre contact avec Monsieur Didier Fiaux, municipal responsable au 079 403 64 22.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et de partager ce repas.

La Municipalité

## MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

### Voyage sonore - aux sons des bols chantants

Je vous propose ces 3 soirées afin de vous faire découvrir l'Univers magique de quelques fréquences planétaires qui permettent de lâcher prise, de se ressourcer, un sentiment de plénitude, un retour à Soi...

Une fois installés confortablement au sol, vous vous laisserez guider par ma voix et les sons... La séance dure environ 45 min et sera suivie d'un moment de partage autour d'un thé.



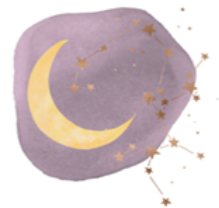
**Lundi 30 juin**

**Mardi 29 juillet**

**Jeudi 28 août**

**Rendez-vous au Battoir à 19h15**

**début de la séance à 19h30**



#### **À prendre avec soi**

Un tapis de gym ou yoga, une couverture, coussin(s) pour votre confort

Tenue décontractée recommandée

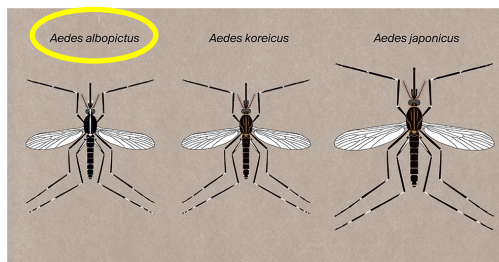
Je me réjouis de vous accueillir et vivre ces moments dans la convivialité  
Cordialement, Corinne Volery Müller

**Inscriptions par Whatsapp ou SMS au 079 335 29 00**

## Stratégie de lutte contre le moustique tigre - Ne l'invitez pas à l'apéro !

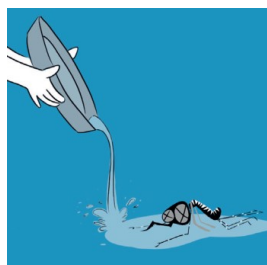
### Signalez tout moustique actif de jour !

La lutte contre le moustique tigre se poursuit dans le canton de Vaud. A cet effet, nous vous transmettons des informations importantes en lien avec la stratégie du Canton pour limiter la densité de moustiques tigres et ainsi prévenir la transmission locale de maladies qu'il peut véhiculer. Cette année, les habitants des communes où le moustique tigre est installé seront autorisés, à certaines conditions, à effectuer des traitements larvicides.



Pour rappel, les maladies qui peuvent être transmises par le moustique tigre sont la dengue, le chikungunya et le virus zika. Leur déclaration est obligatoire en Suisse. Chaque cas doit être annoncé à l'Office du médecin cantonal (OMC) et à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ces maladies font l'objet d'une surveillance régulière et particulièrement renforcée de mai à octobre, voire novembre (en fonction des températures), soit pendant la période d'activité du moustique tigre.

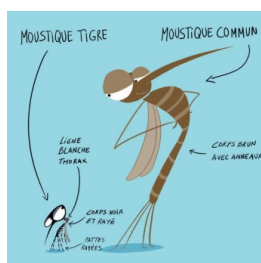
### La vigilance et quelques gestes simples permettent de freiner son installation :



Le moustique tigre aime les petites collections d'eau, d'environ 1 cm de profondeur.

Attention aux coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs et gouttières. **Supprimez ces espaces, videz-les régulièrement et, mettez du sable dans les grandes coupelles.**

**Pensez également à vider les coupes au cimetière !**



C'est un petit moustique, à rayures blanches et noires sur les pattes et une ligne blanche qui traverse le thorax et la tête.

Son vol est lent et silencieux mais il est agressif et peut piquer plusieurs fois la même personne.

**Indice : il pique de jour !**



Vous pensez en avoir vu un ? Prenez-le en photo et signalez-le sur [www.moustiques-suisse.ch](http://www.moustiques-suisse.ch).

En cas de capture d'un spécimen, le conserver bien protégé pour éviter l'écrasement. Cela pourra permettre l'identification formelle par les experts.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Lutte contre les frelons asiatiques

Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques sur le territoire cantonal, la Direction générale de l'environnement a mandaté le Professeur Daniel Cherix, expert en la matière, pour conduire des opérations avec l'appui de la Protection civile. Cette collaboration est une première suisse dans la lutte contre cette espèce invasive.



Un nid secondaire d'environ 1 mètre de haut peut contenir jusqu'à 8'000 frelons dont 8 futures reines.

### Espèce particulièrement invasive

Provenant d'Asie, le frelon asiatique est une espèce particulièrement invasive, capable de se reproduire très rapidement, qui s'attaque aux vergers et aux abeilles, impactant la biodiversité locale et l'économie agricole. Il peut représenter un risque pour les personnes souffrant d'allergie ou dérangeant un nid. On comptait dans le canton de Vaud 4 nids en 2022, 40 en 2023 et une centaine l'année 2024. Le nombre d'annonces depuis le mois d'avril 2025 est impressionnant avec quelques 40 annonces quotidiennes lors de météo favorable. Toute personne peut signaler la présence de cette espèce sur la plateforme [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch).



#### Nid primaire

Forme plutôt ronde, taille ballon de foot  
Dans les buissons, garages, couverts...  
Aller-retour d'insectes à un point fixe



#### Nid secondaire

Forme poire jusqu'à 80 cm de diamètre  
Dans canopée des arbres jusqu'à 30m de haut  
Aller-retour d'insectes à un point fixe



### Comment réagir lors d'une attaque ?

Rester calme, éviter les mouvements brusques, s'éloigner rapidement le plus loin possible du nid, ne pas rester grouper.

### Que faire après une attaque ?

Se mettre au repos, si la piqûre a eu lieu sur la main - retirer montre / bague / bracelet, nettoyer la plaie à l'eau savonneuse, appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou en présence de tout symptôme évoquant un choc allergique

Nous vous remercions de votre collaboration.

La Municipalité

## Association Intercommunale Service Technique Broye Vaudoise (AISTBV)

Comme vous le savez sans doute, la commune s'appuie depuis 2023 sur l'expertise et l'analyse professionnelle de l'AISTBV pour le traitement de toutes les demandes de travaux qu'un propriétaire souhaiterait entreprendre. Par conséquent, **tout projet même de minime importance doit être annoncé à l'autorité communale qui transmettra à l'AISTBV. Nous vous rappelons qu'un délai de procédure doit être respecté. Aucune demande dans l'urgence ne sera traitée.**

### RAPPEL - Taille des haies obligatoire

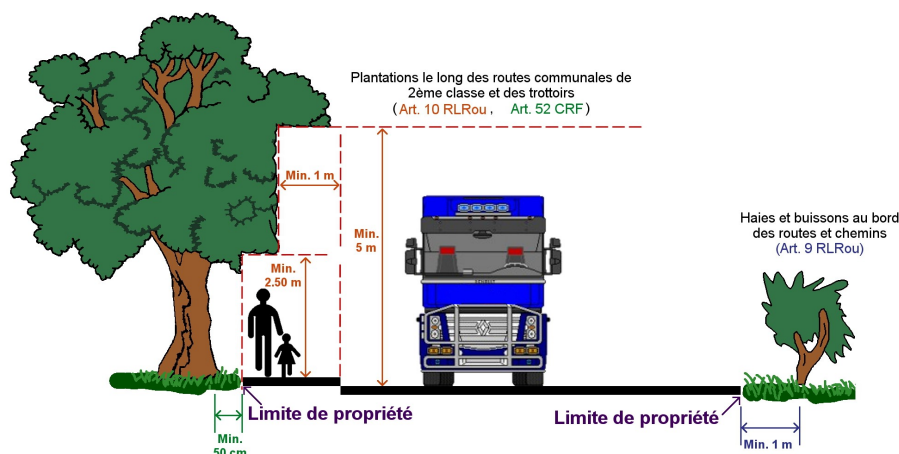
Selon les articles 8, 9 et 10 RLrou, les dispositions suivantes doivent être prises concernant la végétation avoisinant les routes ou le domaine public :

Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours. Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public.

Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public. Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- ♦ au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur
- ♦ au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

### Un contrôle général du village sera effectué prochainement



## INFORMATIONS COMMUNALES

### Travaux bruyants

En cette période propice au jardinage, la Municipalité vous rappelle que tous les travaux bruyants tels que l'utilisation des tondeuses, débroussailleuses ou tous autres engins susceptibles de gêner le voisinage sont interdits, sous peine de dénonciation :

- ◆ Entre 12h00 et 13h00,
- ◆ Dès 20h00 et jusqu'à 7h00 du matin,
- ◆ Les dimanches et jours fériés.

Merci de votre compréhension.



### Canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les séniors sont particulièrement touchés.

Les coups de chaleur et de déshydratation guettent également les nourrissons et les enfants en bas-âge.

**Soyons solidaires et prêtons-leur attention.**



## Pour un environnement plus propre et plus sain

### Littering des mégots

Jusqu'à 680 millions de kilos de mégots de cigarettes atterrissent chaque année dans la nature et seule une cigarette sur quatre est éliminée de manière appropriée. Cela entraîne d'énormes coûts de nettoyage et de graves dommages environnementaux. Les mégots contiennent plus de 7'000 produits chimiques, notamment des métaux lourds et de la nicotine. Les communes dépensent près de 52 millions de francs pour l'élimination et le nettoyage des mégots de cigarettes.



### Pollution de l'environnement

Lorsqu'il pleut ou neige, les mégots libèrent des substances toxiques. Ces substances pénètrent dans les sols, dans nos rivières ou nos lacs et polluent tout notre écosystème. Les filtres de cigarettes sont composés de microfibrilles en plastique non biodégradables, qui se transforment en minuscules particules de plastique nocives.

- ◆ La nicotine contenue dans un seul mégot peut contaminer 1'000 litres d'eau,
- ◆ Il faut environ 15 ans pour qu'un mégot se décompose et se transforme en microplastiques nocifs dans la nature,
- ◆ Les microplastiques mettent plus de 1000 ans pour se dégrader dans la nature.

En automne 2024, stop2drop a analysé 170 places de jeux à travers la Suisse et y a ramassé 15'479 mégots. Ces résultats démontrent que même dans les espaces réservés aux enfants, on fume encore et on jette des mégots toxiques par terre !

## INFORMATIONS COMMUNALES



### Attention à l'arnaque aux faux policiers !

La Police cantonale vaudoise souhaite vous mettre en garde contre une arnaque qui cible en particulier les séniors de notre région : **l'arnaque aux faux policiers**. Cette escroquerie tourne dans notre région depuis plusieurs mois et les cas signalés à la police sont de plus en plus nombreux.

**De quoi s'agit-il ?** Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des assureurs ou des banquiers). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr.

**Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.**

Pour l'année 2025, déjà près de 400 tentatives ont été recensées dans le canton de Vaud. Parmi elles, plus de 100 ont été une réussite pour les escrocs qui ont encaissé l'argent de leurs victimes. En 2024, ces derniers ont réussi à escroquer près d'un million de francs.

La police mène plusieurs enquêtes liées à ces escroqueries. Si plusieurs auteurs ont été interpellés, l'argent qui a été subtilisé à leurs victimes est très souvent irrécupérable. **Soyez vigilants et ne vous précipitez pas !**

La police rappelle les conseils de prudence suivants :

- ◆ appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ;
- ◆ ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- ◆ ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ;
- ◆ raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- ◆ transmettre cette information à votre entourage.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter votre administration communale ou le poste de police le plus proche. Toutes les informations utiles sur [www.votrepolice.ch](http://www.votrepolice.ch).

### Fermeture estivale de l'administration

**Le bureau sera fermé du lundi 18 août 2025 au lundi 1er septembre 2025**